CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166746** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2027**

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/11/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN 2009B00901

Siret : 518 094 560 00050

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9007226

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5583753304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5583753304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : GAUCHER CONSTRUCTIONS

668 AVENUE DE GRASSE
83300 DRAGUIGNAN

Téléphone : 06 64 65 07 30 **Fax :**

Portable : 06 64 65 07 30

Responsabilité légale :
GAUCHER HERVE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.gaucher-constructions.fr/

E-mail : contact@gaucherconstructions.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 417 310 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	01/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/12/2025 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.